



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

**Programme ID - Travaux de mise aux normes de sécurité électrique
de divers bâtiments - Avenant n° 1 au lot 2.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050377

Patrimoine Bâti et Moyens

Programme ID - Travaux de mise aux normes de sécurité électrique de divers bâtiments - Avenant n° 1 au lot 2.

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Je vous rappelle que la ville a engagé un important programme de travaux de mise en conformité des bâtiments communaux.

La délibération qui vous est proposé implique des modifications ou adaptations consécutives à la vente ou à la désaffectation de certains équipements, qui font apparaître une moins value détaillée dans le projet d'avenant joint en annexe.

<u>Lots</u>	Entreprises	Montant initial TTC du marché €	Total avenant n° 1 passé TTC €	Total avenant n° 2 passé TTC €	Total avenant n° 3 passé TTC €	Montant du marché après avenants	% du montant initial du marché
1	SNGC	402 035,50	- 126 222,37	/	/	275 813,13	- 31,40 %
2	SNGC	393 830,69	- 95 619,38	/	/	233 670,49	- 29,04 %
3	EI/INEO	538 782,27	- 27 858,92	- 1 118,71	- 36 513,77	473 290,87	- 12,16 %

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 au lot 2 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER